

● (1650)

Les conservateurs ont tort de dire que seuls les néo-démocrates et les libéraux s'opposent à cette mesure. Les protestations viennent de toute part au Canada. Mon collègue a mentionné les étudiants des universités canadiennes. D'autres députés ont parlé de l'Association des professeurs d'université. Il a aussi été question des infirmières, des médecins et de l'Association canadienne de la santé. Le projet de loi préoccupe ces groupes et ces particuliers. D'autres s'inquiètent aussi: les premiers ministres provinciaux, leurs ministres des Finances, de la Santé et de l'Éducation. Il n'y a pas que le premier ministre néo-démocrate du Manitoba et les premiers ministres libéraux. Les conservateurs s'inquiètent également, surtout dans les provinces les plus défavorisées.

M. Manly: Tout le monde sauf les créditistes.

M. Murphy: C'est l'exception. J'avoue ne pas avoir obtenu de réponse du premier ministre créditiste. Voici un passage de la lettre, datée du 22 avril 1986, que m'a fait tenir le ministre des Finances de Terre-Neuve et du Labrador, lequel répondait manifestement au nom du premier ministre provincial:

Vous n'ignorez sans doute pas que les ministres fédéraux et provinciaux ainsi que leurs fonctionnaires ont abondamment débattu l'objet du projet de loi C-96. Les provinces ont vivement protesté contre l'intention du gouvernement fédéral de modifier les accords actuels sur le financement des programmes établis avant l'échéance de mai 1987.

Ce sont les propos du ministre des Finances conservateur de la province la plus à l'est, celle dont les conservateurs ont jugé bon de se départir lorsqu'ils ont dessiné leur carte la semaine dernière. La lettre a été rédigée juste avant ce qui explique peut-être pourquoi la carte a été dessinée de cette façon.

Quoiqu'il en soit, le correspondant dit qu'ils étaient contre le projet de loi. Comme vous le savez, la loi actuelle devait rester en vigueur pendant encore un an, soit du 1^{er} avril 1986 à la fin de mars 1987. Bien qu'il eût promis que l'argent serait versé aux provinces, le gouvernement fédéral a changé d'avis. Je le répète, les provinces avaient déjà pris des dispositions en fonction de ces sommes. Elles ignoraient que le ministre fédéral des Finances allait changer la loi et réduire les paiements. Elles avaient donc commencé à négocier avec les hôpitaux, les collèges, les universités et les travailleurs de ces établissements. Elles avaient pris des engagements en fonction de la loi en vigueur puisque les conservateurs fédéraux n'avaient pas encore manifesté leur intention de la modifier.

Je vois que le ministre de la Justice (M. Crosbie) est à la Chambre. C'est dommage qu'il n'ait pas entendu les propos du ministre des Finances de sa propre province. Ce dernier a dit que le ministre fédéral de la Justice était dans l'erreur, qu'il ne représentait pas des intérêts de sa province. Sauf erreur, à un moment donné de sa trop longue carrière politique pourrait-on dire, le ministre de la Justice a été ministre des Finances de sa province.

M. Crosbie: J'ai été le père de l'assurance-maladie à Terre-Neuve.

Accords fiscaux—Loi

M. Murphy: Oui. Je pense que c'était votre grand-père qui a presque mis la province en faillite. Peut-être que toute la famille essaie-t-elle de revenir à ses anciennes traditions. L'une des raisons pour laquelle le ministre de la Justice ne représente pas sa province, c'est qu'il souhaite qu'elle fasse faillite de nouveau.

Pour être juste, disons que le ministre n'a pas toujours eu cette attitude. À une certaine époque, il intervenait à la Chambre pour expliquer comment il était nécessaire que l'Université Memorial ait suffisamment de fonds. Il fut un temps où il se demandait si les provinces, surtout la sienne, aurait les moyens de financer les services médicaux. Comme à son habitude, il a déclaré, en termes combien éloquentes, que le gouvernement ne devait pas chercher à se soustraire à cette responsabilité. Dès que j'aurai trouvé la bonne page, je compte bien citer ses paroles qui ne sauraient être plus d'actualité. Je crois que s'il pouvait se défaire de ses chaînes, il les répéterait volontiers maintenant. Voici ce qu'a dit le député de Saint-Jean-Ouest à propos de Terre-Neuve le 7 février 1984, il y a un peu plus de deux ans, comme en fait foi le *hansard* à la page 1139:

Cette province, qui se débat déjà dans les difficultés, qui voit son déficit couvrir se creuser, qui a la plus forte dette par habitant de tout le Canada, ne pourra pas compter sur l'aide du gouvernement fédéral.

Et plus loin, il parle du gouvernement libéral de l'époque. Voici ce qu'il a ajouté:

Il la réduira aux dernières extrémités s'il peut le faire.

Ce sont là les paroles prononcées sur le ton tranquille et modeste, coutumier au ministre de la Justice, lorsque le gouvernement libéral a présenté une mesure visant à restreindre la croissance de la contribution fédérale au titre de l'enseignement postsecondaire.

M. Manly: On l'a muselé.

M. Murphy: Il est intéressant de voir ce ministre maintenant muselé et modéré rester de marbre alors que le gouvernement conservateur réduit encore davantage le financement promis à sa propre province. Si tant est que les libéraux réduisaient Terre-Neuve aux dernières extrémités, jusqu'où, juste ciel, les conservateurs comptent-ils la réduire? Jusqu'à l'agonie? Jusqu'à six pieds sous terre? Est-ce bien ce que vous voulez dire?

Nous avons cité les paroles prononcées par le ministre des Finances (M. Wilson), le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) et la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Ils avaient alors déclaré que ce que les libéraux faisaient était ignoble et ne devrait pas se faire, que les mesures prises étaient unilatérales et portaient atteinte au système de soins de santé du pays, que les jeunes, les personnes hospitalisées et les pensionnaires de foyers de vieillards en souffriraient. C'est ce qu'ils clamaient en invoquant le fédéralisme coopératif. Ils affirmaient qu'il fallait écouter les provinces. Ils auraient certainement utilisé les lettres que j'ai reçues du ministre des Finances de la province d'origine du ministre de la Justice en alléguant de leur sincérité.